



LE BLAINVILLOIS

Mars 2011
Nouvelle édition n°25

Blainville, j'y vis bien

DANS CE NUMERO

- Les Boucles du Haut des Places
- Les Stages Musicaux
- Les Papillons à la MFC

DANS VOS AGENDAS



SPECTACLE DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE MUNICIPALE DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Samedi 26 mars
20h30 - MFC

Chorale de l'École de Musique Municipale (Blainville-sur-l'Eau)
Duo Voix percussions (Nancy)
Chorale Si on chantait (Saint-Dié)

ENTRÉE GRATUITE

ecoledemusique@blainvillesurleau.fr
03 83 75 72 23

Conception et Impression: Mairie de Blainville-sur-l'Eau - février 2011

CINEMA

Après le succès de la première séance, le CCAS vous propose une seconde séance de cinéma le lundi 14 mars à 17h30. Les inscriptions se feront en mairie les 7, 8, 10 et 11 mars de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00. Le film sera "Le Marquis".

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Alors que l'État se désengage dans de nombreux domaines et qu'il transfère de plus en plus de charges aux collectivités, alors que l'État gèle les dotations aux communes et aux collectivités territoriales, alors que l'État change la fiscalité, alors, devant le risque de ne plus pouvoir bénéficier de financement par l'État, dans le cadre de contrat d'insertion, le conseil municipal du 2 février a décidé d'ouvrir 7 postes d'agents territoriaux pour les services à la petite enfance et le périscolaire notamment, afin de maintenir, dans les meilleures conditions pour les blainvillois mais aussi pour les agents qui y travaillent, les services à la population mis en place dans notre commune.

Cette ouverture de postes nous permettra de maintenir, sans rupture de personnel, la capacité d'accueil des enfants dans nos structures et d'assurer un encadrement répondant à la réglementation en vigueur et ce quoi qu'il arrive. Toutefois ces postes nouvellement ouverts ne seront occupés que par des personnes relevant des dispositifs d'insertion aussi longtemps que ceux-ci pourront être mobilisés.

Sur la thématique de l'insertion et de l'emploi je voudrais dire combien permettre à des jeunes et des demandeurs d'emploi de s'engager positivement dans la vie active est un axe fort de notre action et nous entendons poursuivre notre travail partenarial avec la Mission Locale pour des jeunes, avec le Pôle Emploi sur ce sujet. Le chantier d'insertion Renovacio organisé par nos soins depuis août 2009 et qui accueille actuellement 6 jeunes encadrés par un agent municipal, continue sa route et nous espérons pouvoir le reconduire, voire l'amplifier dès cet été, sous réserve de pouvoir mobiliser tous les moyens d'insertion et de qualification existants à cette période. C'est une réelle nécessité lorsque l'on sait que plus de 200 blainvillois (jeunes et adultes) sont inscrits à Pôle Emploi et sont à la recherche de solutions. C'est aussi une réelle nécessité que celle de rechercher ensemble des moyens d'insertion plus durable.

Notre commune assume et s'engage, quant à elle, à assurer les services de proximité qu'elle a créés pour répondre aux attentes de ses habitants dans le respect des compétences et des seules compétences qui sont les siennes.

C'est le message fort que les membres du conseil municipal réunis le 2 février dernier ont voulu faire passer.

Annie FARRUDJA

Le Maire

A NOTER

Vacances d'hiver

Les services administratifs de la Mairie seront fermés les **samedis 5 et 12 mars**.

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi**

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Le **mercredi 23 mars**. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Club scrabble

Il sera fermé les 1er et 8 mars.

Carnaval des Anciens

Le Carnaval des Anciens aura lieu le **jeudi 17 mars à 12h00** à la MFC.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 9 mars - Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

CCVM - Opération Compost

Samedi 19 mars - de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 près de la filature.

Chez nos voisins

Loto du Comité des Fêtes **dimanche**

13 mars - Ouverture des portes à 13h00. Animé par Françoise et Bruno - Salle des fêtes de Damelevières. Réservations au 03 83 75 74 25.

Vendredi 18 mars : Concert : Samuel LEROY reprend FERRAT... à perdre la raison. Salle des fêtes de Damelevières, 20h30 - Entrée gratuite.

Une journée à Paris

La FNACA organise une journée à Paris le **jeudi 26 mai 2011**. Tarif comprenant transport, déjeuner et dîner et visite en bateau mouche 82 euros. Inscription avant le 15 mars auprès de René COBEE 03 83 75 05 68 ou 06 82 20 40 27.

Randonnées

Le Club Vosgien Val de Meurthe organise deux randonnées à l'occasion de la Biennale de Natura Passion. Départ devant la MFC, **samedi 12 mars** à 15h00 et **dimanche 13 mars** à 9h30

La vie commerçante

Bienvenue à **Olivier REY**, Artisan menuisier qui s'est installé 6a rue de Gerbéviller. 06 85 46 47 16. Nouvellement installé à Blainville-sur-l'Eau, **Dor'Lot et Vous** vous aide à vendre ou à louer votre bien immobilier. 06 87 04 05 13.

Vie citoyenne

La propreté de la Commune est l'affaire de tous. Les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes pour que nos trottoirs ne deviennent pas des pistes de slalom. Rappelons que des sacs sont disponibles en Mairie.

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : Atelier Poésie



Faire entrer les enfants dans le monde de la poésie, voilà ce que propose cette animation encadrée par l'auteur jeunesse Didier ZANON. Cet atelier aura pour thème "D'infinis paysages". Le but est de faire écrire aux enfants toute une série de structures poétiques qui serviront à "lancer" le poème, ceci en prenant pour base un choix de photographies représentant les principaux styles de paysages (désert, montagne, forêt, mer, prairie... mais aussi des villes ou des paysages industriels). Cet atelier s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, des moins inspirés aux plus imaginatifs. Les inscriptions se font directement à la Médiathèque. Le nombre de places est limité.

> **Mercredi 9 mars 2011 : 6 - 9 ans : 14h00 - 15h30**

10 - 12 ans : 15h30 - 17h00

Info nouveautés

La Médiathèque l'Eau Vive est désormais adhérente au programme SYREN, le nouveau service de réservation en ligne de la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle. Ce nouvel outil vous permettra de réserver parmi plus de 250 000 références (livres, films, musique), les documents choisis seront livrés directement à la Médiathèque de Blainville-sur-l'Eau. Pour tout renseignement, rendez-vous à la Médiathèque l'Eau Vive.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Mercredi 2 mars de 14h00 à 16h00 - Contes

Les Amis de Georges propose pour les 5 - 11 ans l'Heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive. Histoire et petits jeux... Inscriptions sur place.

Dimanche 6 mars à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par le Club Dam'Loisirs, animé par l'orchestre Watson - 7 euros (brioche comprise). Salle des fêtes de Damelevières.

Samedi 12 et dimanche 13 mars - Biennale

Organisée par Natura Passion. Salon des photographes et artistes de la nature. Un stand sera consacré à l'Espace Naturel du Plain. Maison des Fêtes et de la Culture.

Mercredi 16 mars à partir de 14h00 - Café lecture

Les Amis de Georges propose un café lecture à la Médiathèque l'Eau Vive.

Samedi 26 mars à partir de 14h30 - Conférence

Les Amis de Georges propose une rencontre avec Bernard TRÉSOR, auteur local de bandes dessinées. Salle Jean-Baptiste Clément, Maison des Associations.

Dimanche 27 mars à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par l'AMFC, animé par l'orchestre Dancing - Entrée 7 euros (brioche comprise). Maison des Fêtes et de la Culture.

Dimanche 10 avril à partir de 14h30 - Thé dansant

Organisé par les anciens combattants, animé par l'orchestre R. Joyeux - 8 euros (pâtisserie offerte). Maison des Fêtes et de la Culture.

Jeudi 14 avril de 14h30 à 19h00 - Thé dansant

Organisé par la FNACA, animé par Christian ERB et son orchestre - 8 euros - Maison des Fêtes et de la Culture.

CELEBRATION

49ème anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

Samedi 19 mars 2011

16h00 Dépôt de gerbe et remise de décorations au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

16h20 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Vigneulles,

16h35 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Barbonville,

16h55 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Charmois

17h15 Dépôt de gerbe et remise de décorations au Monument aux Morts de Damelevières

17h30 Vin d'honneur offert par la municipalité de Damelevières- Salle des Fêtes communale.

Les nouveautés de la
Médiathèque sont sur
www.blainvillesurleau.fr

ECOLE DE MUSIQUE

Stages musicaux

Entre le 28 février et le 4 mars 2011, l'École de Musique Municipale de Blainville-sur-l'Eau a organisé la première session d'une série de stages musicaux, avec toujours la volonté de faire partager la passion de la musique au plus grand nombre. Si le tuba, le trombone, les percussions et le chant étaient au programme de cette première expérience, les stagiaires pourront découvrir ou approfondir d'autres instruments comme la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette ou le piano lors de la seconde édition qui aura lieu du 26 au 29 avril. Enfin, la session "Concert d'été" (du 4 au 9 juillet) proposera aux participants une série de concerts et de Master Class à la MFC ou en extérieur si le temps le permet.

A noter enfin que le concert de clôture de première session aura lieu le **vendredi 4 mars** à 20h30 dans la salle des pratiques collectives à la MFC. Cette représentation proposera le Sextuor Madrigal (ensemble de trombone et de tuba), les stagiaires et les enseignants de l'École de Musique Municipale.

BOUCLES DU HAUT DES PLACES

Une édition réussie

Organisées une fois de plus par le Comité des Fêtes en collaboration avec la Municipalité de Blainville-sur-l'Eau, les Boucles du Haut des Places ont cette année rassemblé plus de 500 sportifs. Même si la météo n'a guère été très favorable, tous ont arpenté avec dynamisme et fair-play les différents circuits que les organisateurs leur avaient préparés. Côté palmarès, on notera la victoire du déodatien M'Barek Aït Bammou chez les seniors hommes, et de la dombasloise Audrey Gérard chez les femmes. Bravo à tous pour les efforts accomplis, et au Comité des Fêtes pour une organisation absolument parfaite.



CONCERT

Les Papillons enflamment la MFC

Une centaine de personnes s'est déplacée pour assister vendredi 18 février au concert des Papillons à la Maison des Fêtes et de la Culture. Programmé dans le cadre des animations proposées par la Médiathèque, le groupe nancéien a largement rempli son contrat, entraînant le public dans leur univers composé de chansonnettes bucoliques ou de rock plus qu'énergé. Des plus jeunes aux plus anciens, tous se sont laissés emporter de bonne grâce, chantant, tapant des mains, acceptant de bon gré l'ironie et l'humour des musiciens.



LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

DES COMMISSIONS MUNICIPALES... VIRTUELLES !

Etes-vous informés du fonctionnement et des travaux des commissions municipales de notre ville ? Non, jamais.

Savez-vous ce qu'est une commission municipale ?

En théorie, c'est un groupe d'élus animé par un adjoint en charge d'une responsabilité particulière ; celui-ci réunit régulièrement un groupe de travail (par exemple : finances, urbanisme...) autour d'un ou plusieurs projets précis.

Chaque membre du conseil municipal siège dans une ou plusieurs commissions. Leur travail : prendre en compte vos besoins, analyser les difficultés de mise en œuvre et proposer des actions concrètes au conseil municipal. Celui-ci approuve ou désapprouve le projet.

C'est du moins ce qui se passe dans la plupart des conseils municipaux.

À Blainville, c'est différent. Certaines commissions ne se réunissent jamais (action sociale/une fois en trois ans), d'autres de façon très épisodique (affaires scolaires/deux fois en trois ans).

De plus, les seules qui ont produit des projets concrets n'ont jamais été suivies d'effets !

Exemple : Lors d'une commission urbanisme, il est venu d'une prise en compte de risque d'inondations par remontées d'égouts, d'aménagement et de sécurisations de rues et de carrefours... en contrepartie, les travaux réalisés, sans consultations, se sont avérés être la pose de «plots» devant des résidences privées, des déplacements de projets d'aménagements urbains ou de structures de jeux...

Bref, les conseillers que vous avez élus n'ont rien à dire... leurs propositions ne sont pas prises en compte... Ce qui, aux vues du déroulement des conseils municipaux, ne semble pas déranger la majorité d'entre eux ! Mais ce qui explique peut-être aussi les démissions récentes !

Mais alors, qui fixe les objectifs ? Qui contrôle les décisions prises en conseil municipal ?

À quoi bon élire un conseil municipal si les décisions ne sont prises que par une ou deux personnes !

P.S. : Dérangeons-nous à ce point ? Sachez, que le mois dernier, notre article a été **victime de la censure**. Le titre "**La barque prend l'eau...**" a semble-t-il déplu.

G.Demonet, O.Martet, A.Collet, E.Oudin, N.Gallois

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, Mesdames Véronique MARCHAL et Martine CLAUSSE en remplacement de Madame Elisabeth DERUELLE et Monsieur Gilles PESENTI, tous deux démissionnaires volontaires, Madame le Maire ouvre la séance. Monsieur Demonet évoque le courriel de Madame le Maire concernant ses demandes d'inscription de questions à l'ordre du jour et prend acte de sa réponse.

Madame le Maire précise que les questions en rapport avec la commune seront traitées lors d'une prochaine séance.

Les membres du Conseil Municipal :

- valide à l'unanimité la suppression d'un poste d'adjoint afin de porter à six, le nombre d'adjoints au maire
- valide à la majorité (2 voix contre et 3 abstentions) le tableau suivant :
 - Monsieur Daniel FREY – Premier adjoint.
 - Madame Marie-Louise HUSSON – Deuxième adjointe.
 - Monsieur Jacques BOURGUIGNON – Troisième adjoint.
 - Monsieur Patrick GONTIER – Quatrième adjoint.
 - Monsieur Alain GUILLEMENOT – Cinquième adjoint.

Le poste de sixième adjoint étant vacant.

- valide à l'unanimité l'élection d'un conseiller au poste d'adjoint au Maire resté vacant, en vertu de l'article 2122-8 du CGCT, sans obligation d'élection partielle préalable,
- valide à l'unanimité le placement du nouvel adjoint dans l'ordre chronologique du tableau, à savoir la 6ème place,
- procède à bulletin secret aux différents scrutins (résultats en fin de compte rendu).

Madame le Maire exprime son inquiétude sur la suppression de l'aide apportée par l'Etat sur les différents contrats d'insertion. Elle propose l'ouverture de postes d'agents territoriaux pour anticiper la fin progressive de cet apport financier et ainsi éviter un temps de carence en personnel, pouvant aboutir à un dysfonctionnement des services à la population mis en place dans notre commune.

Le conseil municipal, sur cette proposition et dans ce cadre

- ouvre à l'unanimité (5 abstentions), et après débat des élus du groupe minoritaire sur un éclairage financier pour juger de l'impact des ouvertures de poste sur le budget communal, 7 postes d'agents publics territoriaux, compte tenu des besoins en ressources humaines au sein des services publics municipaux.

Ensuite, les membres du Conseil Municipal

- valide à l'unanimité (5 abstentions) la grille tarifaire des stages de formation musicale organisés par l'Ecole de Musique Municipale,
- valide à l'unanimité (5 abstentions) les demandes de subventions destinées à financer en partie les stages musicaux organisés par la Commune,
- après avoir confié au Centre de Gestion 54 le soin de remettre en concurrence le marché relatif au contrat Groupe d'Assurance couvrant les risques statutaires valide à l'unanimité la proposition du Centre de Gestion, pour les agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC.
- valide à l'unanimité la modification de la délibération du 16 juin 2008 concernant le prix de vente des terrains de la Zone du Douaire Saint Aignan suite à une circulaire en provenance des services fiscaux et applicable depuis le 1er janvier 2011. La phrase "Fixe le prix de vente des terrains à 12 euros le m² hors droits et taxes et frais de géomètre" « sera remplacée par " Fixe le prix de vente des terrains à 12 euros le m² TVA sur marge comprise, hors droits et taxes et frais de géomètre",
- valide à l'unanimité la garantie de la commune pour les emprunts de la SA d'HLM ICF Nord-Est à hauteur de 50%, pour l'opération de construction de 20 logements sur la Commune dont 16, rue des Bléhors soit 622 227,50 euros et 4 logements, rue du Bois Versin soit 152 159,50 euros.

Madame le Maire porte à la connaissance des élus :

- le guide interne des procédures d'achat afin de respecter la réglementation en vigueur relative aux règles des marchés publics,
- qu'une charte des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) étudiée en commission a fait l'objet d'un envoi à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale. Elle sera diffusée pour information lors d'un prochain Conseil,
- que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui était en cours de finalisation doit être modifié suite aux changements intervenus dans la composition du conseil. Il sera présenté pour approbation,
- que le nombre d'habitants pour notre commune au titre du calcul de la dotation globale de fonctionnement est de 4096 habitants soit en progression de 8 par rapport à 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance.

Résultats des différents scrutins : ont été élus ou désignés à la majorité des suffrages exprimés

- Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER au poste de 6ème adjoint au Maire
- Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER représentant de la commune auprès du SIE,
- Madame Martine CLAUSSE et Alain GUILLEMENOT représentants de la commune à la CCVM,
- Madame Véronique MARCHAL représentant au Syndicat de la Zone des Sables
- Monsieur Jean-Marc HENRY à la commission des impôts.